



Demande de subvention n° de dossier				
	A compléter par l'administration			

Veuillez-vous référer aux conditions détaillées dans la directive consultable sous <u>www.vufflens-la-ville.ch</u> rubrique « PECC »

## 

traitements phytosanitaire);



## Subvention(s) sollicitée(s)

## Remplacement d'une haie monospécifique par une haie vive

	☐ Thuyas ☐ Plantes env		er) :	
Nombre de m	ètres linéaires	existants à rempl	acer:	
•			liste du Canton de Vaud) :	
Début des tra	vaux :		Fin des travaux :	
Coût des trav	aux : CHF			
Travaux réalisés par (entreprise ou privé) :				
Subvention ca	antonale obten	ue : CHF		
		Plantation d'ar	bres ou arbustes	
Nombre d'arb	res et/ou arbu	stes plantés :		
Liste des arbr	es et/ou arbus	tes plantés : <u>selor</u>	n listes du Canton de Vaud (Fiches C3,C6,C10)	
Début des tra	vaux :		Fin des travaux :	
Coût des trav	aux : CHF			
Travaux réalis	és par (entrepi	rise ou privé) :		
Subvention ca	antonale obten	ue : CHF		
☐ Je confirme  • l'entretier	•	de manière evton	sive (la taille et l'entretien sont réduits au strict	
i chia caei	i scra circulae	ac maniere exten	sive the tame of rentriction some reduits au strict	

• je m'engage à ne pas arracher les nouveaux arbres ou arbustes pendant au moins 8 ans, et à remplacer les arbres ou arbustes qui meurent la première année qui suit la plantation.

nécessaire et réalisés en dehors des périodes de nidification des oiseaux et sans



## Annexes obligatoires à fournir :

- 1- Avec la demande d'octroi de subvention :
- offre de l'entreprise avec description travaux (arrachage / plantation, liste espèces et quantité arbustes arrachés / plantés, etc.);
- plan de situation, avec indication de l'/les emplacement/s du projet ;
- photo(s) de la situation actuelle.

Montant(s) de la (des) subvention(s):

- 2- Pour le versement de la subvention :
- facture finale des travaux ;
- courrier confirmant la décision de paiement de la subvention cantonale ;

<ul> <li>photo(s) après travaux.</li> </ul>				
Estimation de la subvention totale (n'engage pas l'A	dministratio	on) :		
CHF:				
* Les subventions communales offertes dans ce thème sont cumulables montant cumulé maximal de CHF 1'500 pour un même ménage/bâtin		concurrence d'ur		
Le présent formulaire est retourné dûment rempli, signé et daté a demandées à l'Administration communale, dans un délai de 1 mois a décision d'octroi est communiquée par écrit.		_		
Le/la soussigné/e confirme avoir pris connaissance des conditions s « Directive concernant les subventions octroyées dans le cadre du For énergétique, les énergies renouvelables et le développement durable ville.ch) et confirme l'exactitude des indications ci-dessus.	ds commun	al pour l'efficacité		
Lieu et date :				
Espace réservé à la Municipalité				
Subvention(s) accordée(s) : (sous réserve de la production de l'ensemble	e des annexes	obligatoires)		
<sup>1</sup> Remplacement d'une haie monospécifique par une haie vive :	□ Oui	□ Non		
<sup>2</sup> Plantation d'arbres ou arbustes :	□ Oui	□ Non		
Motif(s) du refus :				

<sup>1</sup>CHF .....

<sup>2</sup>CHF .....

Le Syndic:

O. Duperrut

Au nom de la Municipalité

La Secrétaire :

M. Hilpert